

CENTRE HISTORIQUE DES ARCHIVES NATIONALES

**HOSPICES ET SANTÉ, DOSSIERS COLLECTIFS, EXÉCUTION
D'ORDONNANCES ET DE CIRCULAIRES. , INSTITUTIONS DES
SOURDS-MUETS DE PARIS, DES QUINZE-VINGTS, DES JEUNES
AVEUGLES, CHARITÉS MATERNELLES D'AVIGNON, D'ALBI, DE
TOULOUSE, SOURDS-MUETS DE BORDEAUX
(1839-1870)**

F¹⁵ 3891, 3892 ET 3893

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

établi par

Agnès PARMENTIER, conservateur en chef

1997

F¹⁵ 3891, 3892 ET 3893: HOSPICES ET SANTÉ, DOSSIERS COLLECTIFS, EXÉCUTION D'ORDONNANCES ET DE CIRCULAIRES. , INSTITUTIONS DES SOURDS-MUETS DE PARIS, DES QUINZE-VINGTS, DES JEUNES AVEUGLES, CHARITÉS MATERNELLES D'AVIGNON, D'ALBI, DE TOULOUSE, SOURDS-MUETS DE BORDEAUX.

N.B. Ces trois articles sont complémentaires des nombreux autres, dans la sous-série F¹⁵, concernant les institutions pour aveugles, sourds, sourds-muets et charités maternelles qui n'ont pas fait l'objet d'un répertoire détaillé.

F ¹⁵ 3891	1-10	Contre-visite des militaires traités dans les hospices civils. Circulaire du 17 avril 1839 et son exécution.	17-27 avril 1839
	11-28	Exécution de l'ordonnance royale du 14 nov. 1837 donnant la faculté aux préfets d'autoriser à l'amiable les marchés n'excédant pas 3000frs pour les établissements de bienfaisance.	14 février-16 novembre 1839
	29-32	Note explicative sur la répartition des fonds de secours généraux.	1846
	33-34	Proposition de Chassinat, médecin, chirurgien du ministère de l'Intérieur, d'organiser dans la banlieue des infirmes temporaires pour soigner les blessés dont regorge Paris. Projet immédiatement réalisable à Saint-Germain-en-Laye, dans le pénitencier militaire (original et copie. Pas de réponse dans le dossier).	28 juin 1848
		DOSSIERS COLLECTIFS	
	35-48	Délibérations des conseils généraux de l'Aube, de la Charente-Inférieure, de la Creuse, de la Haute-Loire, de la Meuse, de la Moselle du Nord et des Hautes-Pyrénées à propos de la création de bourses pour les sourds-muets et les aveugles.	1841 (Hautes-Pyrénées)- 1845(autres départements)
	49-55	Ordonnance du 14 mai 1831 appliquant les dispositions des ordonnances du 24 décembre 1826 et du 22 janvier 1831 à la comptabilité de l'hospice des Quinze-Vingts, de la maison royale de Charenton, aux institutions royales des sourds-muets de Bordeaux. et de Paris.	1831
		INSTITUTION ROYALE (IMPERIALE, NATIONALE)DES SOURDS-MUETS DE PARIS	
	56-102	Etat des élèves et traitement des professeurs	novembre 1831-décembre 1833, mai 1845
	103- 104	Deux états des avantages en nature du personnel.	s.d.
	105	envoi de quatre états (non joints)	1850

106	Lettre du directeur au ministre de l'Intérieur pour inciter les conseils généraux à envoyer des élèves.	1836
107	Liste des départements qui entretiennent des élèves à l'institution royale des sourds-muets de Paris.	s.d.
108	renseignements sur quelques membres du conseil d'administration (dates de nomination: 1800 à 1834)	s.d.
109-113	Candidatures à divers postes.	1848
HOSPICE DES QUINZE-VINGTS		
114	Notice historique sur le transfert des Quinze-Vingts de l'enlos qu'ils occupaient, près du Louvre, dans l'hôtel des Mousquetaires Noirs, rue de Charenton.	v.1846
115	Pétition des aveugles en faveur du directeur, M. Soubert, victime d'une dénonciation calomnieuse.	20 juillet 1848
116	Feuilles « démagogiques » introduites et commentées aux Quinze-Vingts. Révocation de Soubert, directeur.	Avril 1850
117-128	Candidatures.	juin-août 1848
129-133	Note sur le budget, états concernant le personnel, avantages en nature (s.d.)	1850
134-271	Pensionnaires, personnel, apprentissage, rentes viagères, service de la chapelle: états mensuels des dépenses et charges. N.B.: à partir de 1840, deux états mensuels (incomplets ou échantillonnés) par an: -Membres aveugles tant internes qu'externes, pensionnaires -Personnel des fonctionnaires, employés et gens de service.	1823-1833, 1840-1843, 1845, 1847-1848, 1851-1854, 1856-1865, 1867-1870 (janv.)
INSTITUTION ROYALE (NATIONALE, IMPERIALE) DES JEUNES AVEUGLES ,EX- AVEUGLES TRAVAILLEURS		
272-330	Etats mensuels (environ deux mois par an représentés) des aveugles travailleurs, puis jeunes aveugles (élèves, instituteurs et autres membres du personnel).	Février 1816, janvier 1820 à juin 1827, juin 1843- décembre 1845, avril-mai 1847
331-336	Délibérations des conseils généraux: création de bourses pour l'institution des Jeunes Aveugles (Aisne, Côtes-du-Nord, Landes, Loire, Moselle, Bas-Rhin)	1845

F ¹⁵ 3892		CHARITE MATERNELLE D'AVIGNON (Vaucluse):budgets et comptes subventions	1861-1871 mars 1866- septembre 1871
		Nomination de la présidente et des vice-présidentes	1860,1861,186 4,1871 1861-1871
		CHARITE MATERNELLE D'ALBI: comptes Nomination de la présidente	1857 1870
		CHARITE MATERNELLE DE TOULOUSE : Liste des bienfaitrices	
F ¹⁵ 3893	1-25	Pensions des employés des maisons ou institutions de Charenton, des Quinze-Vingts, des Jeunes Aveugles et des Sourds-Muets de Bordeaux et de Paris.	1831-1846
		SOURDS-MUETS DE BORDEAUX	
	26-41	Candidatures à divers postes	1848,1851,185 3
	42-280	Etats mensuels, pensionnaires et personnel	1813,1828- 1851
	281- 282	Logements de fonction	1845
	283- 286	Finances, état sommaire; compte; fixation d'un montant de pension	1840,1847,185 0
	287	Adjudication de fournitures	1848-1849
	288	Inventaire du mobilier et du matériel au 1er janvier 1859	1859